

1.6. Annexe 6 : Sites Natura 2000 dans un rayon de 20 km

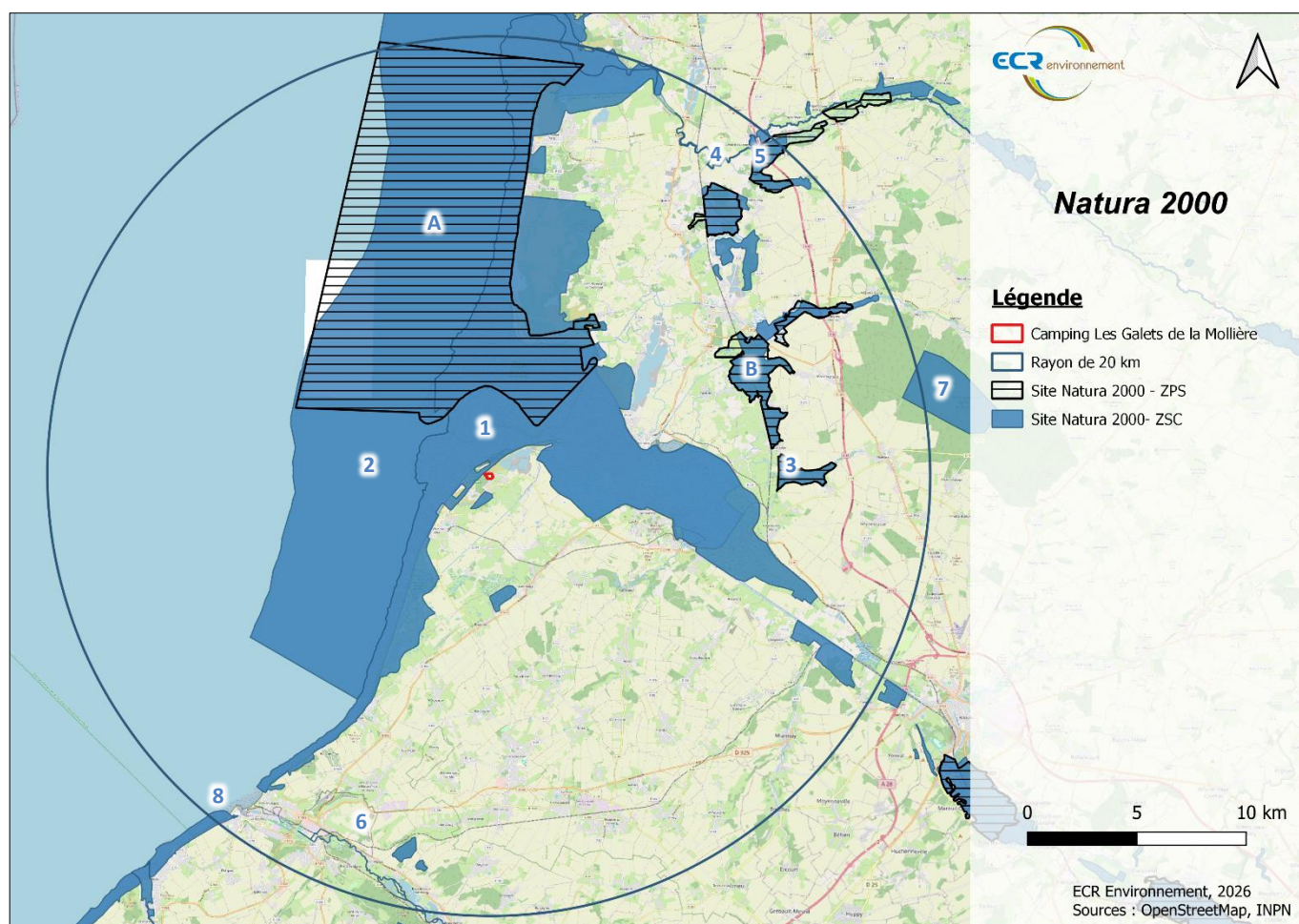


Figure 3 : Sites Natura 2000 présents dans un rayon de 20 km autour du camping

Les sites localisés dans un rayon de 20 km autour du camping sont présentés dans le Tableau 1 ci-dessous et localisés sur la Figure 3 précédente.

Tableau 1 : Sites Natura 2000 dans un rayon de 20 km autour du camping

ZPS – ZONE DE PROTECTION SPECIALE			
Identifiant	Nom	Distance (km) et orientation au projet	Localisation sur la carte
FR2210068	Estuaires picards : Baie de Somme et Authie	3,3 km au Nord-Ouest	A
FR2212003	Marais arrière littoraux picards	13,1 km à l'Est	B
ZSC – ZONE SPECIALE DE CONSERVATION			
FR2200346	Estuaires et littoral picards (baies de Somme et d'Authie)	55 m au Nord-Ouest	1
FR3102005	Baie de Canche et couloir des trois estuaires	2,6 km à l'Ouest	2
FR2200347	Marais arrière-littoraux picards	13 km à l'Est	3
FR2200348	Vallée de l'Authie	17,2 km au Nord-Est	4

ZSC – ZONE SPECIALE DE CONSERVATION			
Identifiant	Nom	Distance (km) et orientation au projet	Localisation sur la carte
FR3100492	Prairies et marais tourbeux de la basse vallée de l'Authie	17,2 km au Nord-Est	5
FR2200363	Vallée de la Bresle	17,9 km au Sud	6
FR2200349	Massif forestier de Crécy-en-Ponthieu	19,1 km au Nord-Est	7
FR2300139	Littoral Cauchois	19,3 km au Sud-Ouest	8

Le site Natura 2000 le plus proche est localisé à environ 55 m au Nord-Ouest du camping. Il s'agit de la ZSC « Estuaires et littoral picards (baies de Somme et d'Authie) » (FR2200346), incluse dans la ZPS « Estuaires picards : Baie de Somme et d'Authie » (FR2210068).

La ZSC « Estuaires et littoral picards (baies de Somme et d'Authie) » regroupe des habitats marins, dunaires, forestiers, salés et humides. Aucun de ces habitats n'est présent sur les emprises concernées par le projet, celles-ci étant déjà aménagées ou imperméabilisées à l'intérieur de l'enceinte du camping existant.

Les espèces déterminantes à l'origine de la désignation de la ZSC sont :

- 2 espèces végétales : le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*) et l'Ache rampante (*Apium repens*) ;
- 1 insecte : L'Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) ;
- 1 poisson : la Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*) ;
- 1 amphibien : le Triton crêté (*Triturus cristatus*) ;
- 5 mammifères : le Phoque gris (*Halichoerus grypus*), le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*), le Marsouin commun (*Phocoena phocoena*), le Grand Dauphin (*Tursiops truncatus*) et le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).

Au regard des exigences écologiques des espèces d'intérêt communautaire, inféodées aux habitats naturels ayant motivé la désignation du site Natura 2000, leur présence potentielle sur l'emprise du projet apparaît peu probable. En effet, les surfaces concernées correspondent exclusivement à des zones déjà anthropisées, aménagées et imperméabilisées au sein du camping, ne présentant aucune fonctionnalité écologique favorable à l'accueil ou au maintien de ces espèces.

